Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 97

Artikel: Scènes d'audience : le garçon d'honneur
Autor: Moinaux, Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-249095

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

geur. Upernivik, l'endroit le plus septentrional du Groenland qui soit habité toute l'année est à 72° 30' de latitude, sur la côte occidentale, moins froide que la côte orientale. On affirme même que les Normands poussèrent leurs excursions jusque sur les côtes du Labrador et même jusque sur celles des Etats-Unis actuels. On prétend même avoir découvert les ruines d'une église chrétienne dans le voisinage de Boston. Le christianisme en effet, pénétra dans le Groenland bientôt après avoir conquis les pays du Nord et l'Islande (vers l'an 1000). On y fonda un évêché qui subsista jusqu'à l'an 1418. A cette époque, les chrétiens du Groënland furent attaqués et presque toutes leurs églises furent démolies par leurs voisins, les Esquimaux, qui étaient encore païens. A partir de ce moment les relations devinrent de plus en plus rares entre le Groenland, le Danemark et la Norvège. A la fin du XVe siècle on ne connaissait plus en Europe le Groenland que de nom et l'archevêque de Drontheim, le primat des contrées du Nord, eut même l'idée de le rechercher.

Pendant l'espace de 500 ans, on ne fit plus aucune découverte géographique dans les régions du Nord. Même les terres découvertes par les Normands restèrent à peu près inconnues des autres peuples de l'Europe. Les îles Shetland, les îles Far-Oer et l'Islande c'était tout ce qu'on connaissait dans les pays du Nord à l'époque où Christophe Colomb découvrit l'Amérique.

La découverte de l'Amérique (1492), celle de la voix maritime des Indes par Vasco de Gama (1498) et celle de la Chine par les Portugais en 1517, éveillèrent le goût des explorations lointaines et donnèrent aux navigateurs l'idée de chercher soit au nord de l'Asie, soit au nord de l'Amérique une voie, pour arriver dans l'extrême Orient, plus courte que celle du cap de Bonne-Espérance.

En 1553, Willongby chargé par des négociants anglais de chercher, par le nord de l'Asie, un passage pour aller en Chine, partit d'Angleterre avec Chancellor, découvrit le Spitzberg situé à 600 kilomètres des côtes septentrionales de la Norvège, entre le 76e et le 81e degré de latitude, fut le premier navigateur qui s'aventura au-delà du cap Nord, trouva la Nouvelle-Zemble et mourut dans la Laponie orientale, tandis que son compagnon Chancellor finit par atteindre l'endroit où l'on voit aujourd'hui Arkhangel, au sud de la mer Blanche, et par arriver à Moscou.

A deux reprises, trente ans plus tard, en 1594 et en 1596, le hollandais Barents essaya d'arriver en Chine par le nord de l'Asie. La seconde fois, il se trouvait sur la côte orientale de la Nouvelle-Zemble lorsque son vaisseau se trouva bloqué subitement par les glaces, le 26 août. Il fut obligé de passer là l'hiver avec son équipage composé de 17 hommes. Les Hollandais se construisirent sur terre une cabane au moyen de bois que les courants avaient jetés sur la côte. Au mois de septembre la glace était déjà si dure qu'ils ne purent enterrer un de leurs compagnons qu'ils venaient de perdre. Ils durent bâtir leur abri les armes à la main, pour se défendre contre les ours blancs que la faim poussait à les attaquer. Chose curieuse, ils n'eurent pas la pensée de se nourrir de la chair de ces animaux. Leur graisse seule leur servit, en guise d'huile, pour alimenter leurs lampes. La tristesse de leur séjour fut augmentée par les ténèbres, car, dans ces contrées, les nuits sont si longues qu'elles se touchent et font une seule nuit longue de trois mois. Quand, à la façon des charpentiers, ils mettaient leurs clous entre les lèvres, le fer s'y collait immédiatement. Une couche de glace de deux pouces d'épaisseur tapissa la paroi intérieure de leur habitation et constamment leurs vêtements restaient blancs. Souvent la neige tomba en si grande abondance qu'ils furent, à diverses reprises, contraints de passer par la cheminée pour sortir de leur demeure. Dès que la mer fut libre, le 26 août 1597, ils s'embarquèrent dans leurs chaloupes découvertes, mais bientôt après Barents mourut sur un glaçon, sa carte à la main, donnant des conseils à ses compagnons pour leur faciliter leur retour en Hollande. Les survivants parvinrent à rentrer dans leur patrie.

(A suivre). J. JECKER
curé à Moutier.

---

perdre la raison. Sa figure s'illumina.

— Ecoute, continua la jeune femme, j'y veux songer, oui, mais il faut que tu restes quelque temps encore sans m'en parler.

— Toutes les filles disent « non » en premier, même quand leur cœur dit « oui », songea-t-il avant de répondre :

— Eh bien, c'est dit. J'attendrai que tu me dises de toi-même ton idée ; mais seulement rappelle-toi, ma Victorine, que si c'était « non », ça serait la mort pour moi.

(La suite prochainement).

Scènes d'audience

Le garçon d'honneur

Il y a de ces refrains de chansons qui sont la si parfaite expression de l'opinion humaine, qu'ils restent dans toutes les mémoires ; ainsi :

Quel plaisir d'aller à la noce,
Surtout quand il n'en coûte rien !

Ce « surtout quand il n'en coûte rien ! est-il assez humain !

Il est particulièrement apprécié de la classe populaire, où les repas de noces se font généralement en pique-nique. On comprend dès lors avec quelle effusion Pigeonneau accueillit ces paroles de son ami Tinette : « Mon vieux Pigeonneau, je t'annonce que je me marie et que tu seras mon garçon d'honneur ; auquel, pour toi, le déjeûner, le dîner, les rafraichissements, tout sera à l'œil, même le tabac. »

Il est à peu près inutile d'ajouter que Pigeonneau ne se fit pas tirer l'oreille pour accepter une semblable invitation.

Comment vient-il aujourd'hui devant la police correctionnelle comme plaignant contre Tinette ? C'est ce qu'il va nous apprendre.

— Etant, dit-il, très flatté du procédé du sieur Tinette, je lui réponds : « Ma vieille, ça va, et même, voulant que tu aies un garcon d'honneur qui soit flatteur pour toi auprès de ta société, je vas m'acheter une redingote neuve, dont je l'étrennerai à ta noce, et même un chapeau avec. » D'autant qu'il m'avait dit que la demoiselle d'honneur était la demoiselle d'un nommé Ploux, que je connais, qui est très gentille, que ses parents sont aisés, et que ça pourrait peut-être, faire un mariage, vu qu'il avait dit à la jeune personne que je serais garcon d'honneur et qu'elle avait répondu : « Ah ! je serai bien contente, c'est un garcon très distingué et un joli état. » (Je suis ferblantier.)

M. le président. — Tous ces détails sont inutiles.

Le témoin. — C'était pour vous dire ; c'est bon, la veille du mariage, je m'achète une belle redingote de vingt-cinq francs, un beau chapeau de huit francs, et je serre ça dans mon placard ; voilà Tinette qui vint le soir que j'étais couché ; je lui montre mes affaires ; il trouve ça très comme il faut, et il me dit qu'à son repas il y aurait du poulet, du veau avec des tomates....

M. le président. — Voyons, arrivez donc au fait.

Le témoin. — C'était pour vous dire ; alors... Ah ! des moules, du macaroni ; enfin, ça ne fait rien... et du vin à discrétion ; finalement que, m'étant remis au lit, nous causons, et qu'il me dit : « Eh ben, ma vieille, à demain dix heures chez la demoiselle d'honneur que t'iras la chercher, c'est convenu. » Là-dessus, il me dit bonsoir ; moi, pour pas me relever, je lui dis qu'il n'a qu'à tirer la porte fort, vu que, la clef étant en dedans, je serai enfermé. C'est bon, il s'en va ; il tire la porte fort, et moi, je m'endors.

Le lendemain matin, je me lève, et quand arrive le coup de neuf heures, je vas pour m'habiller ; plus de redingote ni de chapeau. Je me dis : C'est Tinette qui m'a fait cette rosserie-là ; bon, je me dis : Je vas le piger ; là dessus, je veux sortir pour aller chez lui ; j'étais enfermé. Il avait eu la canaillerie de rentrer tout doucement pendant que je dormais ; il m'avait pincé ma redingote et mon chapeau, et il m'avait enfermé pour que je ne cours pas après lui. Et, messieurs, ça n'est que le lendemain matin que j'ai été délivré par un serrurier qu'on a été chercher.

M. le président. — Vous n'avez donc pas appelé ?

Le témoin. — Si, mais ma chambre est tout à fait en haut, et qu'il n'y a que les lieux et moi à cet étage-là. Alors j'attendais toujours qu'il vienne quelqu'un aux lieux : rien ! Toute la journée, je me disais : Mais il ne viendra personne aux lieux ? Qu'est-ce qu'ils ont donc, ces gens-là ? Enfin, que j'ai mangé en tout un bout de pain sec, au lieu du poulet, du veau aux tomates et des moules que monsieur s'en bourrait avec ma redingote et mon chapeau.

M. le président, au prévenu. — Eh bien, qu'avez-vous à dire ?

Tinette. — Monsieur le président, j'ai une excuse qu'on n'a jamais vu une position pareille à la mienne quand, la veille de ma noce, mon tailleur me dit : « Vous savez, argent comptant, sinon, rien ; » alors, ne pouvant pas, je me dis : « Qu'est-ce que je vas devenir ? Je ne peux pourtant pas me marier sans rien sur le dos. » C'est donc de là que je vas chez Pigeonneau pour lui conter ça et qu'il me prête trente francs ; v'là qu'à peine si je suis entré il me dit : « Mon pauvre vieux, je me suis ruiné, pour faire honneur à ta noce ; tiens ! v'là ce que j'ai acheté, et il me reste six francs pour aller jusqu'à la paye. » Là-dessus, je me dis : « Mais qu'est-ce que je vais devenir ? » vu que je n'avais que pour payer ma part du restaurant et celle de mon épouse, et le fiacre. Alors, j'ai eu l'idée de prendre les affaires de Pigeonneau, mais pas pour les voler ; j'y aurais rendues, et je trouve qu'il a été rudement féroce de me faire arrêter le lendemain de mon mariage, que mon épouse et moi, nous étions en train de manger des saucisses quand il est arrivé.

Pigeonneau. — Et moi, que j'ai mangé un bout de pain sec, au lieu d'être garcon d'honneur, et que le mariage avec la demoiselle de M. Ploux, ça ne se peut plus.

Le Tribunal, jugeant que l'intention chez le prévenu de s'approprier les effets du plaignant n'était pas suffisamment établie, l'a renvoyé des fins de la poursuite.

Pigeonneau. — Je la trouve mauvaise.

Tinette. — Mon pauvre vieux, j'ait fait ça forcé, contraint ; mais t'épouseras la jeune personne ; j'arrangerai ça, et je te payerai un chic dîner.

JULES MOINAUX.